



VILLE de BOURTH

MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 11 juin 2016, à 11 heures 00.

Objet de la réunion

- Travaux de réfection de la rue des 4 Cantons, Place de l'église, rue de Chandai et carrefour rue des 4 Cantons/rue du Puits Rouge/Place de l'église,
- Questions diverses.

Fait à Bourth, le 06 juin 2016

Le Maire